Pays Midi-Quercy
Pôle d'Equilibre Territorial Rural

Midi-Quercy

SYNTHÈSE ATELIER HABITAT DURABLE

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE

3 JUILLET 2018 - CAYRIECH

Plan Climat
Pays Midi-Quercy

PCAET
du Pays Midi Quercy

2019
2025

AREC OCCITANIE
Agence régionale Énergie Climat
Accélérateur de la transition énergétique

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Midi-Quercy

LE TERRITOIRE

« EDITO

Pour le PETR du Pays Midi Quercy, la problématique énergétique est devenue, dès 2004, une nécessaire évidence qui s'est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre entre 2006 et 2009 d'un plan énergie puis, dès janvier 2010, par un plan climat énergie territorial pour se lancer sur un nouveau plan climat AIR énergie territorial à l'échelle des 3 communautés de communes.

Avec 107 millions d'euros par an, la facture énergétique de notre territoire pèse lourdement sur nos budgets. ***Ce nouveau plan climat est une véritable opportunité pour s'inscrire pleinement dans la transition énergétique en l'appréhendant comme un vecteur de développement local, de création de richesses et d'emplois dans un environnement préservé.*** **»**

Le Président

Christian Maffre

49 communes | 3 EPCI
50 000 habitants | 21 210 ménages
1 223 km²

SUJET DE L'ATELIER :

HABITAT DURABLE

STRATÉGIE À AMBITION: 2021-2030-2050

ANIMATEUR DE L'ATELIER

Philippe DARBOIS

OBSERVATEUR – REDACTEUR

Sandrine PRADIER

Retour sur l'ATELIER:

La majorité des leviers abordés ont suscité un grand intérêt. La thématique abordées lors de cette atelier est une action qui est portée par le PETR depuis quelques années déjà (plateforme de rénovation de l'habitat), ce qui permet d'avoir des bases solides pour identifier les freins et proposer de nouveaux objectifs.

AREC OCCITANIE — Agence régionale Énergie Climat Accélérateur de la transition énergétique

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE — MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

ADEME — Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Midi-Quercy

LES LEVIERS:

Sobriété des usages :

L'ignorance des données disponibles est un des freins repérés à ce jour. On constate alors une mauvaise connaissance des façons d'habiter.

Les habitudes et les besoins des usagers diffèrent selon les cultures et les âges, une certaine déresponsabilisation se fait ressentir chez les ménages notamment.

A ce jour, même si des actions de sensibilisation, d'information sur les écogestes ou des démonstrations sont réalisées sur l'ensemble du territoire, l'information locale doit être ciblée pour qu'elle puisse être efficace auprès des habitants et des collectivités.

Le PETR mène des analyses fines auprès des usagers et collectivités et met à disposition des outils pour limiter les consommations. Cela permet de véritablement montrer les économies d'énergies et le gain financier généré.

Objectif:

L'Objectif souhaité serait de diffuser, voire de multiplier l'information de manière significative à travers par exemple la diffusion de guides locaux.

De plus a été évoqué l'Objectif de couvrir l'ensemble des écoles du territoire d'ici 2021 ou 2026 par le dispositif « Défis classe énergie » (actuellement 2 classes/an depuis 2 ans)

De plus, l'objectif est de diminuer à court termes les GES et permettre le changement des mentalités et comportements.

LES LEVIERS

Rénovation des logements publics et privés :

L'aspect et les moyens financiers alloués à la rénovation est un des premiers freins. Il a été évoqué l'aspect d'une « jungle commerciale ». L'adaptation au logement ancien et les secteurs protégés sont identifiés comme des limites. Concernant la rénovation des logements publics, on notera que les aides distribuées sont souvent complexes et ne sont pas assez constantes pour pouvoir assurer un travail et un suivi de qualité.

Actuellement le PETR apporte un accompagnement solide auprès des collectivités à l'aide des CEP et auprès des particuliers avec l'OPAH et la plateforme habitat.

Dans la globalité, les pistes d'actions telles que la sensibilisation et l'aide à l'accompagnement des particuliers et aux communes restent les mêmes que celles pour le levier « sobriété des usages ».

En effet, les actions de sensibilisation et de connaissance sur la rénovation énergétique du bâti ancien, prenant en compte les systèmes constructifs locaux, demandent à être développés en profondeur.

Lors des opérations de construction il serait judicieux de prendre en compte le facteur de la chaleur et ainsi d'anticiper l'utilisation de matériaux appropriés comme par exemple la végétalisation. De même, les volières biosourcées locales et les filières de recyclage devrait être pensées en amont avec la filière agricole afin de les valoriser dans le bâti par la suite.

Objectif :

L'objectif étant de maintenir un service public de l'énergie envers le bâti (du type Plateforme habitat privé et CEP pour le public) pour la rénovation des logements.

LES LEVIERS

Eclairage public :

Actuellement le PETR en partenariat avec le SDE travaille sur la maitrise des consommations d'énergie liées à l'éclairage public à travers l'équipement en ampoule LED et au passage à l'extinction nocturne.

Le maintien de cette dynamique doit être poursuivi afin de rendre performant la maitrise de l'énergie et les consommations sur le territoire.

Pas d'objectif clairement défini sur ce levier

Impact de la consommation neuve et sobriété

Constat : Actuellement les centres bourgs sont peu attractifs.

Pour palier à ce problème, le programme volontariste « bourg centre » lancé par la Région, peut répondre à cette problématique. De même, les constructions neuves peuvent être discutées et mieux appréhendées à travers le SCOT.

Il serait intéressant d'intégrer la notion de jardins partagés dans l'espace public urbain qui prend en compte la notion de changement climatique.

Objectif :

Le SCOT permettra à terme d'intégrer les différents sujets tels que la répartition de la population, la centralité des bourgs. Il permettra également d'intégrer la notion de changement climatique.

LES LEVIERS

Acteurs de la rénovation :

Actuellement sur le territoire les compétences et les qualifications des entreprises sont à consolider, dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments les entreprises sont limitées sur le territoire, un accompagnement de ces entreprises est à prévoir ?

Le positionnement du discours des entreprises est également un frein à appréhender.

Le travail entre les acteurs du bâtiment et la rigidité des décisions prises par les ABF posent également problème, lors des rénovations sur le bâti ancien notamment. Les délais légaux ainsi que les aides financières pas toujours comprises et rigides, sont aussi un frein au passage à l'acte.
Il a également été évoqué qu'il y avait à ce jour un manque de reconnaissance et d'attrait pour la filière du bâtiment.

Objectif :

L'objectif serait alors de doper une filière de formation « rénovation thermique du bâti ancien » ainsi que développer les GPEC sur la filière du bâtiment, pour redynamiser cette dernière.

LES LEVIERS

Populations sensibles : personnes identifiées prioritairement : ménages précaires et personnes âgées

Pas de freins ont été mis en avant, cependant des actions ont été repérées.

En effet, des dispositifs à travers des aides financières spécifiques telles que le tiers financement peuvent être une solution pour accompagner ces personnes en difficulté.

D'autre part, des actions de sensibilisation sont efficaces et demandent peu de moyens pour changer les habitudes et les usages. Par exemple, famille à énergie positive, plaquette éco gestes etc…

Pour les personnes âgées, une adaptation et un confort de vie est à privilégier dans les bâtiments.

Objectif :

L'objectif principal est de diminuer la part de la précarité énergétique et le taux de population en précarité.